

Conservation des biens historiques Les municipalités et l'État ont des rôles bien définis

◆ Dans l'ensemble, les propriétaires de maisons anciennes éprouvent des difficultés à faire la distinction entre le rôle du ministère des Affaires culturelles et celui de la municipalité relativement aux règlements qui régissent les biens historiques.

Textes de Yves THERRIEN

Etablissons au départ le champ de compétence de chacun.

Le ministère des Affaires culturelles s'occupe des arrondissements, les monuments classés et reconnus historiques. Il édicte des normes précises de conservation et peut apporter une aide financière et technique aux propriétaires de ces édifices.

La municipalité, pour sa part, peut dresser un inventaire des bâtiments ayant un intérêt patrimonial sur son territoire. La loi ne lui fait aucune obligation d'adopter une réglementation. Le ministère ne peut en aucune façon la forcer à modifier ses règlements relatifs à la protection de ces biens patrimoniaux.

Comme l'a expliqué au SOLEIL, M. Jean-Guy Tessier, directeur régional du ministère, la loi sur les biens culturels, adoptée le 2 avril 1986, permet cependant à une municipalité de gérer l'ensemble des biens historiques sur son territoire, à la condition de soumettre ses règlements à l'approbation du ministère. Actuellement, dans la région 03, seule la municipalité de Sainte-Pétronille a présenté une telle demande.

Les choix à faire

Le ministère a collaboré avec le service d'urbanisme dans l'élaboration d'un inventaire de 300 maisons à Charlesbourg. Selon M. Tessier, il appartient maintenant à la ville de décider si elle conservera l'ensemble des bâtiments répertoriés ou une partie seulement. "Le conseil aurait pu se limiter au seul arrondissement historique du Trait-Carré ou encore choisir certains points particuliers." Il donne l'exemple de Cap-Rouge où la municipalité a choisi de limiter ses interventions au vieux village uniquement.

Dans ses règlements, Charlesbourg a émis certaines contraintes concernant notamment l'interdiction de démolir les édifices, le respect de la structure du bâtiment et l'utilisation de matériaux "d'origine", tout en laissant au propriétaire une certaine marge de manœuvre.

M. Tessier appuie les démarches du maire Ralph Mercier, notamment la création d'un comité spécial chargé de la révision de l'inventaire et de l'analyse de projets d'aménagement des édifices. "Dans le cas de la maison Migneault, ajoute-t-il, la ville nous a consultés. Nous n'avons pas de juridiction sur

l'avenir des maisons, mais notre expertise demeure valable. La décision finale appartient aux élus municipaux. Ce sont eux qui font les règlements et qui peuvent les amender."

L'aide technique ne se limite pas aux municipalités. Certaines n'ont d'ailleurs aucune réglementation, comme à Saint-Augustin, con-

cernant leurs biens historiques. "Dans ces cas, explique M. Tessier, le propriétaire peut lui-même recourir aux conseils des architectes du ministère. En plus, l'un de nos programmes permet de faire appel à un architecte dont la rémunération est payée en partie par le ministère. A Beaufort, par exemple, l'architecte s'est vu confier le double

mandat d'apporter une collaboration dans la mise en valeur de l'arrondissement historique, en même temps qu'à la réalisation du programme Revi-centre. L'idée de base, avec le concours de l'architecte, est d'aider au propriétaire à renover l'édifice à moindre coût, tout en respectant les composantes du bâtiment." ◆



L'église Saint-Charles-Borromée, dans l'arrondissement historique du Trait-Carré, est classée monument historique et soumise aux normes édictées par le ministère des Affaires culturelles.



Sainte-Pétronille a elle-même répertorié quelque 110 maisons à caractère patrimonial et le ministère a classé monument historique une partie de l'édifice de la Fraternité sacerdotale ci-dessus.

Un classement selon l'intérêt national, régional ou local

◆ Une nette distinction doit être établie entre les édifices considérés comme monument historique ou faisant partie d'un arrondissement historique, en raison de leur intérêt national et ceux dont la valeur patrimoniale se rattache seulement à l'histoire locale.

Les édifices situés dans un arrondissement historique, ou classés monuments historiques, sont reconnus pour leur intérêt national et sont sous la protection de la loi sur les biens culturels. Les propriétaires de ces édifices peuvent bénéficier d'une aide financière du ministère, représentant 25 pour 100 du coût des travaux de rénovation.

Dans chaque cas, le propriétaire doit obtenir un permis au ministère en plus de recevoir l'autorisation des autorités municipales. Si la municipalité décidait d'assumer le pouvoir de faire appliquer la loi sur

les biens culturels sur son territoire, une seule demande de permis serait nécessaire.

D'autre part, les monuments reconnus historiques ne revêtent pas un intérêt national, mais leur rayonnement dépasse celui de leur région. "Cette distinction, ajoute M. Tessier, est une reconnaissance des efforts de conservation qui ont assuré la survie de l'édifice. C'est le cas pour bon nombre de couvents et de collèges. Le gouvernement n'accorde pas d'aide financière et les contraintes de rénovations sont moins exigeantes."

Les bâtiments de valeur patrimoniale sont les témoins de l'histoire d'une municipalité en raison des gens qui les ont habités ou leur architecture représentant différentes époques de développement. ◆

Ste-Pétronille sera la première municipalité à administrer la loi

◆ Dans la région administrative de Québec, la municipalité de Sainte-Pétronille, île d'Orléans, deviendra la première à assumer entièrement la protection et la mise en valeur de son patrimoine, en vertu des nouvelles dispositions de la loi provinciale sur les biens culturels. Une demande en ce sens, présentée en juillet, devrait bientôt recevoir l'aval du ministère des Affaires culturelles.

Selon le maire Bernard Dagenais, ce transfert de responsabilité rendra plus efficace la réglementation actuelle qui est passablement complète et très respectueuse du caractère historique de l'île.

"Le propriétaire désireux de rénover ou de construire n'aura plus à attendre une double autorisation, explique le maire. La décision sera prise dans la municipalité. Actuellement, l'inspecteur municipal doit d'abord donner son autorisation, ensuite la demande de permis est transmise au ministère. Nous avons demandé au ministère d'étudier notre réglementation afin de savoir si elle correspondait à sa vision de la

gestion des biens culturels. Il reste seulement certains détails à régler avant d'avoir le pouvoir d'administrer cette loi."

L'ensemble de la démarche ne veut pas mettre le ministère en dehors du processus de prise de décision, mais de donner à la municipalité la possibilité de prendre en main son développement. "D'ailleurs, ajoute M. Dagenais, nous avons un architecte sur l'île dont le mandat est de voir au respect du caractère historique des bâtiments. Il peut conseiller les gens sur la préparation de leur projet de rénovation. Il a toujours travaillé en étroite collaboration avec le ministère."

Du côté du ministère des Af-

aires culturelles, le directeur régional, M. Jean-Guy Tessier voit d'un bon oeil la demande de Sainte-Pétronille. "Lorsque la demande sera acceptée, explique-t-il, la collaboration se poursuivra et à chaque année un bilan des interventions sera produit afin de voir les points forts et les détails à améliorer dans l'administration de la loi."

Parmi les biens culturels sur son territoire, la municipalité a elle-même répertorié quelque 110 maisons à caractère patrimonial et le ministère a classé monument historique une partie de l'édifice de la Fraternité sacerdotale. ◆

POUR UN MEILLEUR PRIX ACHAT ÉCHANGE DIAMANTS, OR ARGENT ET PERLES

Service d'évaluation pour assurances et expertises, 2 gemmologues à votre service.

Léonard Toussaint
330, 1^{re} Rue, Québec
522-8750 - 522-6395

Heures d'ouverture:
Lundi et mardi 10h à 17h
Mercredi fermé
Jeudi 10h à 21h
Vendredi 10h à 19h
Samedi 10h à 16h

MATÉRIEL COMPLET POUR FABRIQUER VINS ET BIÈRE À LA MAISON

RÉDUCTION DE 10% sur tous les produits de vin et bière

LA BOUTIQUE DU VIN
2324, boul. Père-Lelièvre, Duberger
683-1454
Lundi au vendredi de midi à 17h
Samedi 10h à 15h

Centres de Contrôle du Poids

Téléphonez-nous dès maintenant et perdez jusqu'à 24 livres d'ici Pâques!

"Il m'a toujours aimé... maintenant je sais pourquoi."

Garantie des C.C.P. Nous garantissons d'égaliser tous les offres de nos concurrents. Nous n'avons qu'à apporter nos services à l'une de nos cliniques.

centre de contrôle du poids

DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H À 19H

50%* DE RABAIS

PRIX COUR. 98\$
MAINT SEUL. 49\$

Nos spécialistes vous offrent des résultats... pas des promesses!

STE-FOY 2600 Boul. Laurier 659-4596

COURS DE SERVICE AU BAR

avec certificat de l'ÉCOLE des MAÎTRES au CHÂTEAU FRONTENAC

COURS de CONNAISSANCES des VINS

Permis culture personnel 148551 min. Éducation du Québec. 692-0310.

CHIRURGIE ESTHÉTIQUE DU NEZ

Pierre Guévremont
M.D.
OTO-RHINO-LARYNGOLOGISTE
TEL.: 681-0246
1000, CHEMIN SAINTE-FOY, QUÉBEC

Clinique Optométrique de Québec

DR YVES BERTRAND
Optométriste

DR GHISLAIN DIONNE
Optométriste

• Choix de montures • Examen de la vue • Verres de contact

735, Mail Centre-Ville 529-9383

1 JOUR SEULEMENT

Journée analyse de votre type de peau

AVEC DANIELLE OUELLETTE DE LA MAISON NELLY DE VUYST ET "BOUTIQUE HORS TAXE"

Réservez pour consultation gratuite: 661-8278 ou facial à 20% de rabais.

C'est le temps de penser à vous refaire une beauté!

Nelly de Vuyst

Produits de beauté naturels

Vous avez rendez-vous le jeudi 26 mars, de 9h à 17h, à la Clinique d'esthétique LUCY GARNEAU INC.

3001, chemin Royal, Giffard (Beaufort). Tél.: 661-8278

Le 26 mars 1987, renouvelez vos produits sans payer de taxe ou prenez rendez-vous pour soin facial à 20% de rabais.

À cette occasion, Danielle Ouellette, esthéticienne de la maison Nelly de Vuyst, sera présente pour répondre à vos questions et assister l'équipe de la clinique d'esthétique Lucy Garneau, qui vous offrira une analyse de votre peau, des conseils et soins appropriés.

Bienvenue à la clientèle de Nelly de Vuyst et à toutes les personnes désireuses de connaître ces produits de soins de beauté, reconnus pour leur excellence.

Le Ranch des montagnards manque de liquidités Le fleuron touristique du JAL est à vendre

● AUCLAIR - L'un des fleurons touristiques du Bas-Saint-Laurent est à vendre. Propriété de M. Michel Grégoire, le Ranch des montagnards est aux prises avec une crise de liquidité financière virtuellement insurmontable. Une crise que d'aucuns n'hésiteraient pas à appeler une "faillite technique".

par Jean Didier FESSOU

Comme cela arrive souvent, cette crise de liquidité financière survient à un moment où cette entreprise saisonnière connaît une expansion soutenue. Mais ni la Fédération des caisses populaires Des-

jardins du Bas-Saint-Laurent et ni la Banque fédérale de développement n'ont accepté de "lever le petit doigt" et de prêter les \$140,000 dont M. Michel Grégoire aurait un pressant besoin pour lancer la saison touristique qui s'en vient.

Pour sauver ce joyau touristique, les 22 emplois saisonniers et l'avenir de ses actionnaires, M. Michel Grégoire a donc décidé de mettre en vente cette entreprise qu'il a fondée il y a neuf ans. Une entreprise qui vaut \$600,000!

Curieuse histoire

L'histoire de la déconfiture financière du Ranch des monta-

gnards est plutôt curieuse et insolite.

L'an dernier à pareille date, le ministère fédéral de l'Expansion industrielle régionale acceptait de "donner un coup de main" à M. Michel Grégoire pour planifier et développer une campagne de commercialisation. Campagne évaluée à \$120,000 sur trois ans et subventionnée à 60 pour 100.

Mais le paiement de cette subvention était conditionnel: il fallait que le Ranch des montagnards fasse affaire avec une firme de communication-conseil professionnelle. Une firme de Québec dont M. Michel Grégoire nous a demandé de taire le nom.

Toujours selon M. Grégoire, les objectifs de cette campagne de commercialisation auraient normalement dû permettre de faire passer les ventes du Ranch des montagnards de 2,200 à 3,000 journées-cheval pour l'année 1986.

Mais, soutient-il aujourd'hui, la campagne de la firme de spécialistes a été mal menée: "Par exemple ils ont vendu de la publicité à la radio. A mon avis, la radio n'est pas le bon créneau pour vendre des balades à cheval."

Découragé, M. Michel Grégoire affirme encore que la firme de spécialistes a réalisé un dépliant publicitaire superbe mais dont les coûts de production ont dépassé de \$5,000 les prévisions initiales.

Bref, peut-être à cause de cela, peut-être à cause du mauvais temps de l'été dernier, le Ranch des montagnards n'a vendu que 2,050 journées-cheval, en 1986.

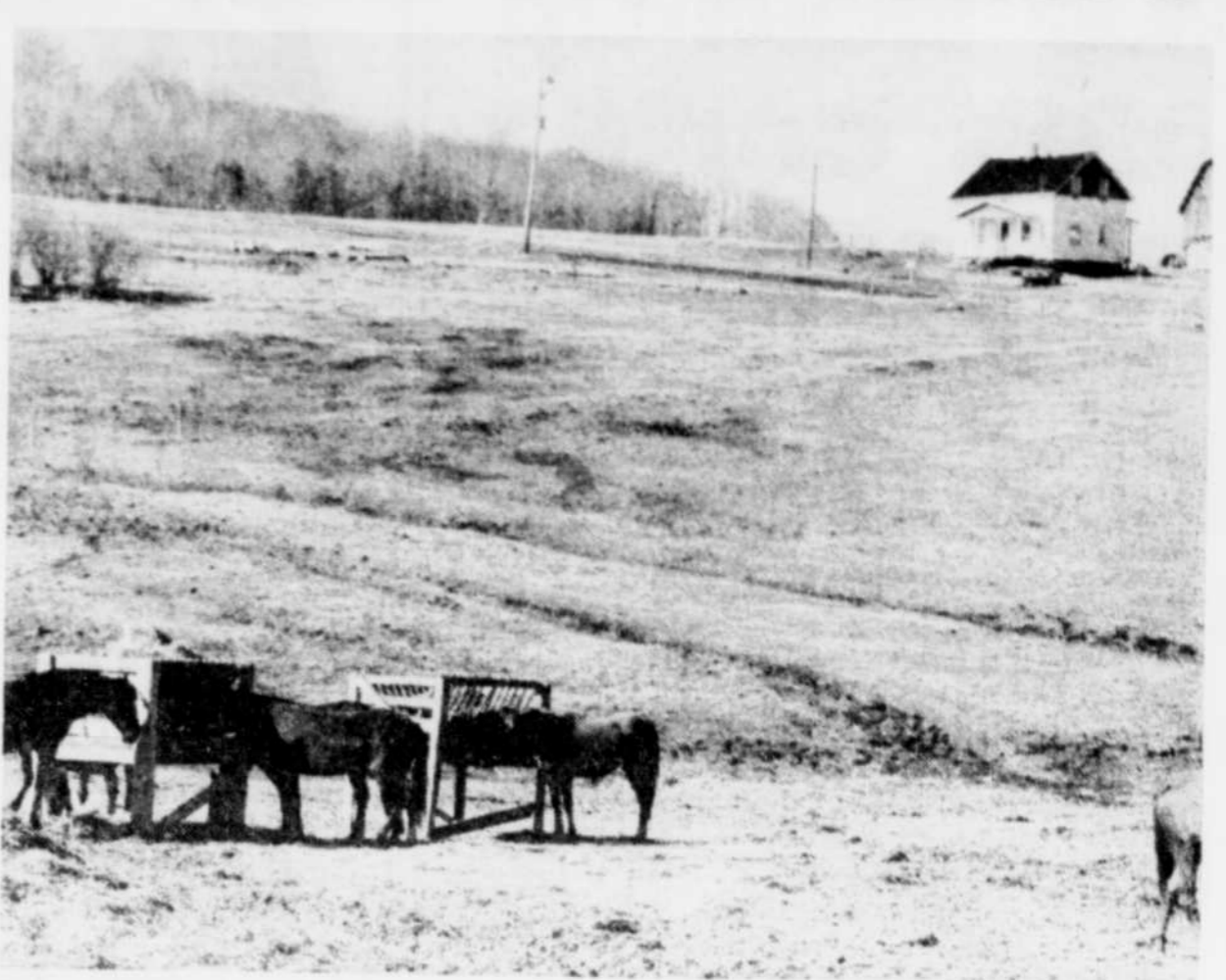
Bilan

Avec des ventes de 2,050 journées-cheval, le Ranch des montagnards a donc enregistré des revenus de \$260,000 et un déficit d'exploitation de \$56,000.

C'est pour éponger ce déficit, financer la campagne de commercialisation de cette année et disposer d'un fonds de roulement pour les premiers jours de la saison touristique que le Ranch des montagnards aurait besoin d'un prêt de \$140,000.

Selon ses états financiers, le Ranch des montagnards est une propriété évaluée à \$600,000. Elle comprend une terre de 850 acres (350 sont en exploitation agricole), 72 chevaux de selle (neuf poulains sont sur le point de naître), des bâtiments, des écuries, des chalets, etc. Le seul endettement à long terme de cette entreprise, c'est un prêt hypothécaire de \$12,000!

Toutefois, selon un document du groupe-conseil Deltio de Montréal et signé par M. Serge Choinière, il semble que les problèmes du Ranch des montagnards tiennent à un problème de structure finan-



Pour sauver ce joyau touristique, les 22 emplois saisonniers et l'avenir de ses actionnaires, M. Michel Grégoire a décidé de mettre en vente le Ranch des montagnards qu'il a fondé il y a neuf ans. Une entreprise qui vaut \$600,000!

cière: il faudrait augmenter le financement à long terme, diminuer le passif à court terme et retabir le fonds de roulement à un niveau acceptable. Solutions, disent les experts de Deltio, qui amélioreraient l'image financière de l'entreprise.

Ils suggèrent aussi d'augmenter la tarification pour la prochaine saison, de réduire les dépenses en capitalisation et de diversifier la composition du conseil d'administration en y introduisant des administrateurs professionnels.

Coup de pouce

Enseignant de métier, M. Michel Grégoire fonda le Ranch des montagnards, il y a neuf ans. En plus d'être la principale attraction du JAL (regroupement de trois villages s'appelant Saint-Juste, Auclair et Lejeune), le Ranch des montagnards était rapidement devenu l'un des plus beaux fleurons touristiques du Bas-Saint-Laurent.

Un fleuron employant 25 personnes en saison et appartenant à sept actionnaires: M. Michel Grégoire, Mme Céline Grégoire, Mme Micheline Lévesque, M. Léopold Lemay, M. Denis Rousseau, M. Laurent Grondin et M. Jules Thibeault. Ac-

tionnaires dont l'avenir totalise \$75,000.

C'est surtout sur les épaules de M. Michel Grégoire (administration), M. Léopold Lemay (régisseur des écuries) et M. Denis Rousseau (exploitation agricole) que reposait la gestion quotidienne de cette entreprise.

Les livres comptables de M. Michel Grégoire montrent aussi que, en 1982, le Ranch des montagnards avait vendu 1,493 journées-cheval

(\$108,000 de revenus), en 1983 vente de 1,994 journées-cheval (\$137,000 de revenus), en 1984 vente de 2,050 journées-cheval (\$196,000 de revenus) et, enfin, en 1985 vente 2,207 journées-cheval (\$147,000 de revenus).

Chiffres qui semblent démontrer une progression certaine année après année, sauf l'année dernière où il y a eu un recul avec des ventes de 2,050 journées-cheval (pour des revenus totalisant \$260,000).

Il reste un dernier petit espoir à M. Michel Grégoire: que les politiciens donnent un petit "coup de pouce". Les députés du Temiscouata sont la libérale France Dionne à Québec et la conservatrice Monique Vézina à Ottawa.

Mme France Dionne a proposé d'organiser une rencontre sur le sujet, le 10 avril, en présence de Mme Monique Vézina. Mais M. Michel Grégoire craint que ce ne soit trop tard.

Le RP dépose trois avis de motion à la séance d'aujourd'hui

♦ Ce sont trois avis de motion, dont deux à caractère culturel et le dernier concernant la santé communautaire, qui seront déposés, aujourd'hui, au conseil municipal de Québec par le parti de l'Opposition. C'est ce qu'a fait savoir, hier, au SOLEIL l'attaché de presse du Rassemblement populaire, M. Richard Lacasse.

par Marie DELAGRAVE

Le premier avis de motion, présenté par la conseillère Winnie Frohn, propose que le conseil municipal appuie Vidéo Femmes dans sa requête auprès de Téléfilm Canada. Cette requête demande la reconnaissance du critère voulant qu'un seul festival de films de femmes soit subventionné au Canada.

Le festival de Montréal a été choisi en raison du nombre de spectateurs qu'il rejoint. Le RP ne désire pas que la subvention lui soit retirée mais plutôt que Téléfilm Canada fasse en sorte que le Festival des filles des vues, organisé par Vidéo Femmes, soit également accrédité.

"Le Festival des filles des vues est le plus vieux de tous les événements du genre, rappelle le RP. Et comme Québec a déjà une vocation culturelle fort affirmée, la ville se doit de soutenir et de consolider cette vocation en appuyant Vidéo Femmes dans sa requête."

Propose par le porte-parole de

l'Opposition, M. Gilles Gilbert, le deuxième avis de motion concerne le Festival du film de Québec, qui aura lieu du 28 août au 6 septembre. Compte tenu du conflit qui a opposé ce festival avec celui de Montréal l'an dernier (des films de la sélection montréalaise ont été projetés dans la capitale), le RP incite le conseil municipal à appuyer Téléfilm Canada lorsqu'il demande que les organisateurs d'un festival n'offrent pas une partie de leur programmation sur le territoire d'un autre festival subventionné.

Le troisième avis de motion, présenté par la conseillère de Limoilou, Mme Fanoise Viger, fait suite à la recommandation du rapport Brunet qui propose le parachèvement de trois nouveaux CLSC autonomes dans la ville de Québec. Le RP demande que le conseil se prononce en faveur de l'implantation de ces établissements, l'un à Limoilou, le second à la haute ville et le dernier couvrant les secteurs de Vanier-Dubergier-Les Saules.

En cas de consentement unanime, ces trois avis de motion seront débattus séance tenante. Ils s'ajoutent ainsi à la motion de la conseillère Frohn annoncée lors du dernier conseil, et qui demande la formation d'un comité de travail devant se pencher sur la sous-représentation des femmes dans la fonction publique de Québec.

Lancement du fonds Cardinal-Maurice-Roy

♦ C'est, ce soir, que sera lancé le fonds Cardinal-Maurice-Roy à la faculté de théologie de l'université Laval. Il servira à l'enseignement et à la recherche sur le thème de la foi et de la culture.

par Jean MARTEL

Cette soirée sera présidée par le cardinal Louis-Albert Vachon, archevêque de Québec. Elle se déroulera dans le cadre d'un colloque sur la paix et le développement qui se tient à l'université, aujourd'hui et demain.

Ce colloque marque le 20e anniversaire de la commission pontificale Justice et Paix, dont le premier président a précisément été le cardinal Roy. On se souvient qu'à cette occasion le pape Paul VI avait adressé au cardinal une lettre qui consti-

tuait comme la charte de la commission.

Le colloque soulignera aussi le 20e anniversaire de l'encyclique *Le Progrès des peuples* (Populorum progressio) qui portait sur le développement des peuples.

MISE AU POINT

Dans le cahier publicitaire "Sears, la grande affaire des coupons canadiens", inséré dans Le Soleil d'aujourd'hui, veuillez noter qu'à la page 25, l'expression "vêtements de dessus" pour fillettes n'aurait pas dû être employée, car il s'agit de vêtements d'extérieur pour fillettes (tailles 7-14 ans).

Nous nous excusons de ce contretemps.



SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX
Travaux dans la ville de Châteauguay
Comité de Châteauguay
Appel d'offres no: 013-4-01-41-15

Partie "A" — Travaux d'assainissement
Fourniture et pose d'environ 600 m de conduite d'égout de 1050 mm Ø, ainsi que 6 regards.

Partie "B" — Travaux municipaux
Fourniture et pose d'environ 500 m de conduite d'aqueduc de 200 mm Ø.

DOCUMENTS DISPONIBLES: Société, Service gestion des contrats, 1050, boulevard Dorchester Est, 2e étage, Montréal H2L 2L6. Tél.: (514) 284-1192.

PRIX: 75,00\$ non remboursable, par chèque visé ou mandat payable à la Société.

LIEUX DE CONSULTATION: Hôtel de ville de Châteauguay; Ass. de la construction de Montréal et de Québec; ACRGTQ; Fédération de la construction du Québec - Région Montréal; Société à Montréal.

OUVERTURE DES SOUMISSIONS: Hôtel de ville de Châteauguay; a/s Monsieur Benoit Gagnon, ing., directeur du service de l'aménagement, de la gestion et de l'entretien du territoire, 5, boulevard Youville, Châteauguay (Québec) J6J 2P8. Le mardi 14 avril 1987 à 15h00.

GARANTIES DE SOUMISSION: MONTANTS: 60 000,00\$ Partie "A" — Travaux d'assainissement 5 000,00\$ Partie "B" — Travaux municipaux

FORME: Deux chèques visés tirés sur une institution bancaire faisant affaires au Québec ou deux cautionnements de soumission.

RENSEIGNEMENTS: M. Pierre Beauregard. Tél.: (514) 284-3196.

Seules les personnes, sociétés et corporations qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement du bureau sus-indiqué sont admises à soumissionner.

Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Le directeur, Approvisionnement et Services Michel De Broux

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES

pour 10 h 30 heures de Montréal
GEP-87-19019 le mardi 7 avril 1987

GEE-87-19016 le mardi 5 mai 1987

Campement des Aulnaines
Territoire du Nouveau-Québec

Aménagement Manicouagan 5
Puissance Additionnelle

EXCAVATION DU CANAL D'AMÉNÉE ET SAUTAGE DU BOUCHON

(SOUMISSION PARTIELLE ACCEPTABLE)

Admissibilité: Principale place d'affaires au Québec

Garantie de soumission: 100 000 \$

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE DE 25 \$ pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8 h 30 à 16 h 00 à l'endroit suivant:

HYDRO-QUÉBEC GROUPE EQUIPEMENT Direction Approvisionnement et Services

855, rue Ste-Catherine est 3^e étage Montréal (Québec) H2L 4P5

Pour renseignements: (514) 289-5903

La garantie de soumission susmentionnée doit être, au choix du soumissionnaire soit un chèque visé tiré par le soumissionnaire sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire ou un chèque officiel d'une banque à charte du Canada, payable à l'ordre d'Hydro-Québec, soit un bon de garantie de soumission, au montant indiqué.

Seules les personnes, sociétés et corporations qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement du bureau sus-indiqué sont admises à soumissionner.

Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Le directeur, Approvisionnement et Services Michel De Broux

ENCAN LE MARDI 31 MARS A 9H30

PUBLIC SANS RÉSERVE ÉQUIPEMENT DE CONSTRUCTION ET DE CAMIONNAGE

MILTON • ONTARIO (à 14 de mille au sud de la 401, en direction ouest à la sortie de l'autoroute 25)

RETROCAVEUSES HYDRAULIQUES SUR CHENILLES: J.D. 650B 81 • Case 900B • Case 1350 • Case 1500 • Case 1800 • Case 2100 • Case 2400 • Case 2800 • Case 3200 • Case 3600 • Case 4000 • Case 4500 • Case 5000 • Case 5500 • Case 6000 • Case 6500 • Case 7000 • Case 7500 • Case 8000 • Case 8500 • Case 9000 • Case 9500 • Case 10000 • Case 11000 • Case 12000 • Case 13000 • Case 14000 • Case 15000 • Case 16000 • Case 17000 • Case 18000 • Case 19000 • Case 20000 • Case 21000 • Case 22000 • Case 23000 • Case 24000 • Case 25000 • Case 26000 • Case 27000 • Case 28000 • Case 29000 • Case 30000 • Case 31000 • Case 32000 • Case 33000 • Case 34000 • Case 35000 • Case 36000 • Case 37000 • Case 38000 • Case 39000 • Case 40000 • Case 41000 • Case 42000 • Case 43000 • Case 44000 • Case 45000 • Case 46000 • Case 47000 • Case 48000 • Case 49000 • Case 50000 • Case 51000 • Case 52000 • Case 53000 • Case 54000 • Case 55000 • Case 56000 • Case 57000 • Case 58000 • Case 59000 • Case 60000 • Case 61000 • Case 62000 • Case 63000 • Case 64000 • Case 65000 • Case 66000 • Case 67000 • Case 68000 • Case 69000 • Case 70000 • Case 71000 • Case 72000 • Case 73000 • Case 74000 • Case 75000 • Case 76000 • Case 77000 • Case 78000 • Case 79000 • Case 80000 • Case 81000 • Case 82000 • Case 83000 • Case 84000 • Case 85000 • Case 86000 • Case 87000 • Case 88000 • Case 89000 • Case 90000 • Case 91000 • Case 92000 • Case 93000 • Case 94000 • Case 95000 • Case 96000 • Case 97000 • Case 98000 • Case 99000 • Case 100000

TRACTEURS SUR CHENILLES: (3) J.D. 450C-LGP 81 • Case 900B 81 • Case 1350 81 • Case 1500 81 • Case 1800 81 • Case 2100 81 • Case 2400 81 • Case 2800 81 • Case 3200 81 • Case 3600 81 • Case 4000 81 • Case 4500 81 • Case 5000 81 • Case 5500 81 • Case 6000 81 • Case 6500 81 • Case 7000 81 • Case 7500 81 • Case 8000 81 • Case 8500 81 • Case 9000 81 • Case 9500 81 • Case 10000 81 • Case 11000 81 • Case 12000 81 • Case 13000 81 • Case 14000 81 • Case 15000 81 • Case 16000 81 • Case 17000 81 • Case 18000 81 • Case 19000 81 • Case 20000 81 • Case 21000 81 • Case 22000 81 • Case 23000 81 • Case 24000 81 • Case 25000 81 • Case 26000 81 • Case 27000 81 • Case 28000 81 • Case 29000 81 • Case 30000 81 • Case 31000 81 • Case 32000 81 • Case 33000 81 • Case 34000 81 • Case 35000 81 • Case 36000 81 • Case 37000 81 • Case 38000 81 • Case 39000 81 • Case 40000 81 • Case 41000 81 • Case 42000 81 • Case 43000 81 • Case 44000 81 • Case 45000 81 • Case 46000 81 • Case 47000 81 • Case 48000 81 • Case 49000 81 • Case 50000 81 • Case 51000 81 • Case 52000 81 • Case 53000 81 • Case 54000 81 • Case 55000 81 • Case 56000 81 • Case 57000 81 • Case 58000 81 • Case 59000 81 • Case 60000 81 • Case 61000 81 • Case 62000 81 • Case 63000 81 • Case 64000 81 • Case 65000 81 • Case 66000 81 • Case 67000 81 • Case 68000 81 • Case 69000 81 • Case 70000 81 • Case 71000 81 • Case 72000 81 • Case 73000 81 • Case 74000 81 • Case 75000 81 • Case 76000 81 • Case 77000 81 • Case 78000 81 • Case 79000 81 • Case 80000 81 • Case 81000 81 • Case 82000 81 • Case 83000 81 • Case 84000 81 • Case 85000 81 • Case 86000 81 • Case 87000 81 • Case 88000 81 • Case 89000 81 • Case 90000 81 • Case 91000 81 • Case 92000 81 • Case 93000 81 • Case 94000 81 • Case 95000 81 • Case 96000 81 • Case 97000 81 • Case 98000 81 • Case 99000 81 • Case 100000

TRACTEURS DE FERME: (2) Case 900B 81 • Case 1350 81 • Case 1500 81 • Case 1800 81 • Case 2100 81 • Case 2400 81 • Case 2800 81 • Case 3200 81 • Case 3600 81 • Case 4000 81 • Case 4500 81 • Case 5000 81 • Case 5500 81 • Case 6000 81 • Case 6500 81 • Case 7000 81 • Case 7500 81 • Case 8000 81 • Case 8500 81 • Case 9000 81 • Case 9500 81 • Case 10000 81 • Case 11000 81 • Case 12000 81 • Case 13000 81 • Case 14000 81 • Case 15000 81 • Case 16000 81 • Case 17000 81 • Case 18000 81 • Case 19000 81 • Case 20000 81 • Case 21000 81 • Case 22000 81 • Case 23000 81 • Case 24000 81 • Case 25000 81 • Case 26000 81 • Case 27000 81 • Case 28000 81 • Case 29000 81 • Case 30000 81 • Case 31000 81 • Case 32000 81 • Case 33000 81 • Case 34000 81 • Case 35000 81 • Case 36000 81 • Case 37000 81 • Case 38000 81 • Case 39000 81 • Case 40000 81 • Case 41000 81 • Case 42000 81 • Case 43000 81 • Case 44000 81 • Case 45000 81 • Case 46000 81 • Case 47000 81 • Case 48000 81 • Case 49000 81 • Case 50000 81 • Case 51000 81 • Case 52000 81 • Case 53000 81 • Case 54000 81 • Case 55000 81 • Case 56000 81 • Case 57000 81 • Case 58000 81 • Case 59000 81 • Case 60000 81 • Case 61000 81 • Case 62000 81 • Case 63000 81 • Case 64000 81 • Case 65000 81 • Case 66000 81 • Case 67000 81 • Case 68000 81 • Case 69000 81 • Case 70000 81 • Case 71000 81 • Case 72000 81 • Case 73000 81 • Case 74000 81 • Case 75000 81 • Case 76000 81 • Case 77000 81 • Case 78000 81 • Case 79000 81 • Case 80000 81 • Case 81000 81 • Case 82000 81 • Case 83000 81 • Case 84000 81 • Case 85000 81 • Case 86000 81 • Case 87000 81 • Case 88000 81 • Case 89000 81 • Case 90000 81 • Case 91000 81 • Case 92000 81 • Case 93000 81 • Case 94000 81 • Case 95000 81 • Case 96000 81 • Case 97000 81 • Case 98000 81 • Case 99000 81 • Case 100000

TRACTEURS DE FERME: (2) Case 900B 81 • Case 1350 81 • Case 1500 81 • Case 1800 81 • Case 2100 81 • Case 2400 81 • Case 2800 81 • Case 3200 81 • Case 3600 81 • Case 4000 81 • Case 4500 81 • Case 5000 81 • Case 5500 81 • Case 6000 81 • Case 6500 81 • Case 7000 81 • Case 7500 81 • Case 8000 81 • Case 8500 81 • Case 9000 81 • Case 9500 81 • Case 10000 81 • Case 11000 81 • Case 12000 81 • Case 13000 81 • Case 14000 81 • Case 15000 81 • Case 16000 81 • Case 17000 81 • Case 18000 81 • Case 19000 81 • Case 20000 81 • Case 21000 81 • Case 22000 81 • Case 23000 81 • Case 24000 81 • Case 25000 81 • Case 26000 81 • Case 27000 81 • Case 28000 81 • Case 29000 81 • Case 30000 81 • Case 31000 81 • Case 32000 81 • Case 33000 81 • Case 34000 81 • Case 35000 81 • Case 36000 81 • Case 37000 81 • Case 38000 81 • Case 39000 81 • Case 40000 81 • Case 41000 81 • Case 42000 81 • Case 43000 81 • Case 44000 81 • Case 45000 81 • Case 46000 81 • Case 47000 81 • Case 48000 81 • Case 49000 81 • Case 50000 81 • Case 51000 81 • Case 52000 81 • Case 53000 81 • Case 54000 81 • Case 55000 81 • Case 56000 81 • Case 57000 81 • Case 58000 81 • Case 59000 81 • Case 60000 81 • Case 61000 81 • Case 62000 81 • Case 63000 81 • Case 64000 81 • Case 65000 81 • Case 66000 81 • Case 67000 81 • Case 68000 81 • Case 69000 81 • Case 70000 81 • Case 71000 81 • Case 72000 81 • Case 73000 81 • Case 74000 81 • Case 75000 81 • Case 76000 81 • Case 77000 81 • Case 78000 81 • Case 79000 81 • Case 80000 81 • Case 81000 81 • Case 82000 81 • Case 83000 81 • Case 84000 81 • Case 85000 81 • Case 86000 81 • Case 87000 81 • Case 88000 81 • Case 89000 81 • Case 90000 81 • Case 91000 81 • Case 92000 81 • Case 93000 81 • Case 94000 81 • Case 95000 81 • Case 96000 81 • Case 97000 81 • Case 98000 81 • Case 99000 81 • Case 100000

TRACTEURS DE FERME: (2) Case 900B 81 • Case 1350 81 • Case 1500 81 • Case 1800 81 • Case 2100 81 • Case 2400 81 • Case 2800 81 • Case 3200 81 • Case 3600 81 • Case 4000 81 • Case 4500 81 • Case 5000 81 • Case 5500 81 • Case 6000 81 • Case 6500 81 • Case 7000 81 • Case 7500 81 • Case 8000 81 • Case 8500 81 • Case 9000 81 • Case 9500 81 • Case 10000 81 • Case 11000 81 • Case 12000 81 • Case 13000 81 • Case 14000 81 • Case 15000 81 • Case 16000 81 • Case 17000 81 • Case 18000 81 • Case 19000 81 • Case 20000 81 • Case 21000 81 • Case 22000 81 • Case 23000 81 • Case 24000 81 • Case 25000 81 • Case 26000 81 • Case 27000 81 • Case 28000 81 • Case 29000 81 • Case 30000 81 • Case 31000 81 • Case 32000 81 • Case 33000 81 • Case 34000 81 • Case 35000 81 • Case 36000 81 • Case 37000 81 • Case 38000 81 • Case 39000 81 • Case 40000 81 • Case 41000 81 • Case 42000 81 • Case 43000 81 • Case 44000 81 • Case 45000 81 • Case 46000 81 • Case 47000 81 • Case 48000 81 • Case 49000 81 • Case 50000 81 • Case 51000 81 • Case 52000 81 • Case 53000 81 • Case 54000 81 • Case 55000 81 • Case 56000 81 • Case 57000 81 • Case 58000 81 • Case 59000 81 • Case 60000 81 • Case 61000 81 • Case 62000 81 • Case 63000 81 • Case 64000 81 • Case 65000 81 • Case 66000 81 • Case 67000 81 • Case 68000 81 • Case 69000 81 • Case 70000 81 • Case 71000 81 • Case 72000 81 • Case 73000 81 • Case 74000 81 •

LA PAGE ÉDITORIALE LE SOLEIL

Président du conseil et Éditeur
JACQUES-C. FRANCOEUR
Rédacteur en chef et Éditeur adjoint
ALAIN GUILBERT

Président et directeur général
PAUL-A. AUDET
Directeur de l'information
GILBERT ATHOT

Vice-président et trésorier
CHARLES-A. POULIN
Directeur de l'édition
JACQUES DUMAIS

Le hold-up des cartes de crédit

Les députés canadiens viennent de jouer une nouvelle fois aux défenses de la veuve et de l'orphelin: vendredi dernier, à la suite des récriminations répétées de nombreux citoyens contre le taux abusivement élevé des taux d'intérêts exigés des utilisateurs de cartes de crédit, un comité parlementaire a demandé aux grandes banques et aux entreprises commerciales de les réduire, sinon...



par **Raymond GIROUX**

Là s'arrête la bonne volonté. Sinon quoi? Sinon, les élus brandissent la menace d'une intervention législative pour limiter les taux demandés par les émetteurs. Il s'agit de toute évidence d'un coup d'épée dans l'eau. Le ministre d'État aux Finances, M. Tom Hockins, a sagement choisi d'appuyer les recommandations unanimes du comité composé de députés des trois partis, en oubliant de rappeler qu'en mai 1985, Mme Barbara McDougall, précédente titulaire de ce poste, conseillait carrément aux mécontents de ne pas utiliser leur carte de crédit s'ils ne pouvaient les défrayer.

M. Hockins a raison, mais le raisonnement de Mme McDougall aura plus de partisans au sein d'un conseil des ministres peu interventionniste et voué à la défense du libre marché et à la déréglementation des institutions financières. Un contrôle législatif sur les taux d'intérêts des cartes de crédit irait à l'encontre de toute la philosophie conservatrice, a priori moins portée sur la défense des consommateurs qu'un parti comme le NPD, par exemple.

Le comité parlementaire nous apprend toutefois, selon les comptes rendus des médias, que les profits annuels de \$1 milliard que font les banques grâce aux petits rectangles de plastique, ne sont pas arrachés uniquement aux plus démunis de la société. Plus de 80 pour 100 des détenteurs à faible revenu paient leur dû rubis sur l'ongle, tandis que 41 pour 100 des détenteurs à revenu élevé "profitent" de ce service.

L'ancienne ministre songeait évidemment à cette catégorie de consommateurs, en formulant ses remarques désobligeantes. Le constat du comité a sans doute joué pour beaucoup dans son verdict unanime en empêchant son grand promoteur, le néo-démocrate Reg Stackhouse, d'en tirer un profit électoral pour son groupe.



Pourtant, les cartes de crédit font maintenant partie du décor de notre civilisation nord-américaine. Elles facilitent les déplacements personnels, évitent le transport de fortes sommes d'argent et les risques de se faire dévaliser, assurent de meilleures garanties de paiement que les chèques personnels.

En théorie, tout le monde y gagnerait à les utiliser régulièrement, si jamais on pouvait résoudre le mystère des taux d'intérêts. Car personne ne peut expliquer rationnellement pourquoi ils demeurent si élevés malgré la baisse constante du taux d'escompte de la Banque du Canada. Un sous-comité de la Chambre des représentants, aux États-Unis, vient de proposer un plafonnement des taux sur les cartes de crédit à huit points de pourcentage au-dessus du rendement des obligations fédérales, et de l'ajuster aux trois mois aux conditions du marché.

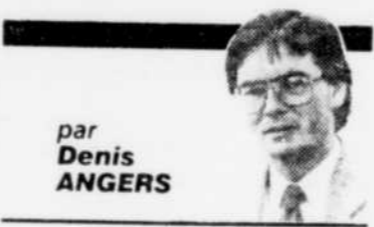
Selon cette norme, presque toutes les cartes canadiennes dépasseraient le taux maximal qui serait chez nous de 15,1 pour 100. Mais une pluie de prétextes est venue s'abattre sur les élus. Finalement, ils ont choisi de faire confiance aux émetteurs de cartes pour qu'ils baissent leur taux avec la même promptitude qu'ils les ont montés il y a quelques années, aux pires années de la crise économique.

Naïveté? Les beaux discours apparaissent insuffisants pour corriger une anomalie qui coûte cher aux uns et rapporte bien aux autres, il faudra y mettre plus de pression. Que les gouvernements prennent sur leur compte de publier dans les médias des comparaisons entre les différents types d'emprunts, et les consommateurs verront, dans un premier temps, là où se brassent vraiment les bonnes affaires pour eux.

Il y a fort à parier que les règles de la concurrence inciteraient les banques et les commerces à remettre un peu d'ordre dans leur gestion dans les semaines qui suivraient, question de ne pas se mériter une réputation de *requins*!



BILLET ÉCONOMIQUE Les hauts et les bas d'un dollar fort



par **Denis ANGERS**

Dans le merveilleux monde des monnaies et de la vie financière, certaines affirmations vont de soi. Ainsi, pour l'ensemble des Canadiens, une baisse des taux d'intérêt est automatiquement considérée comme une excellente nouvelle.

D'ailleurs, depuis quelques semaines, de grands sourires accompagnent l'annonce, le jeudi, des taux obtenus par la Banque du Canada lors de l'adjudication hebdomadaire des bons du Trésor. Ces taux n'ont en effet cessé de chuter, ce qui se traduit par un fléchissement soutenu du taux privilégié et de tous ceux qui permettent de financer à meilleur marché l'achat d'une maison, l'acquisition d'une automobile ou l'agrandissement d'une entreprise.

Pourtant, ici comme partout ailleurs, la vérité n'est ni complètement noire, ni complètement blanche. En fait, les baisses des taux se traduisent aussi par une diminution appréciable des rendements sur l'épargne, par un affaiblisse-

ment des futurs régimes de retraite, par des gains moins alléchants sur les placements des sociétés et des individus.

Même phénomène en ce qui a trait à la valeur du dollar. Notre monnaie se trouve, dit-on, au cœur d'une fort bonne période. À la fin de la semaine dernière, le dollar canadien se permettait même un bond remarquable par rapport à la devise américaine: en hausse de presque un tiers de cent, il touchait le niveau des 76.45 cents américains. Ce qui n'était pas vu depuis presque trois ans.

Pour les Québécois désireux de profiter de ce début de printemps pour aller se refaire un teint hâlé sur les plages de Floride, voilà une nouvelle qui remplit d'aise. Pour les importateurs de produits étrangers également, la remontée de la devise nationale est aussi à classer dans la catégorie des heureuses choses.

Dans ce cas également, il y a un côté revers à la médaille. Car, de tout temps, le Canada et le Québec ont été des exportateurs importants de matières premières, de ressources naturelles, de produits en vrac ou grossièrement traités. Ces produits - papier journal, bois d'oeuvre, minerais et métaux,

céréales et viandes - souffriront hélas d'un dollar plus fort sur les marchés mondiaux. Et notamment sur un marché américain qui, malgré d'incessantes tentatives de diversification, absorbe toujours les deux tiers de nos exportations.

En quelques mots, les conséquences des fluctuations à la hausse du dollar canadien sont doubles. Si elles font bien l'affaire des importateurs qui amènent sur les tablettes de nos magasins des marchandises produites ailleurs, elles désespèrent les exportateurs de ressources canadiennes et québécoises qui tentent d'accroître leurs parts, sur les marchés extérieurs.

Et c'est bien là le drame car, en introduisant ici des autos, des appareils électro-ménagers ou des vêtements fabriqués ailleurs, l'on nuit à la création et à la croissance d'un secteur industriel national puissant, prospère, concurrentiel sur les marchés. Et on condamne en quelque sorte le pays à demeurer un producteur de matériaux bruts, de boulettes de fer, de planches et de madriers...

Car, dans le domaine de produits finis, le Canada - et a fortiori le Québec - est plutôt insignifiant. Quels sont en effet les marques de commerce, les machines usinées ou les produits

de consommation courante que l'on peut aisément reconnaître comme canadiens, en voyage à l'étranger? Le sirop d'érable, la motoneige, la "canadienne" aux rayures de la Baie d'Hudson... Et guère plus!

Si, à ce chapitre, on se compare avec les autres nations du groupe des sept pays développés, ça en devient désolant. L'Allemagne a ses Mercedes-Benz et Telefunken; l'Italie, ses Fiat et Olivetti; le Japon, ses Toyota et Sony; la France, ses Peugeot et Thomson-Brandt; la Grande-Bretagne, ses British Leyland et Marconi; les États-Unis, leurs Ford et RCA Victor, Admiral, Frigidaire, IBM, Xerox...

Pire encore, des pays bien plus petits et moins peuplés que le Canada ont su profiter de la révolution industrielle pour se doter d'industries majeures. Et se tailler des parts importantes sur un marché international qui a la fâcheuse tendance de rétrécir. Suède, Autriche, Suisse et Pays-Bas, pour n'en nommer que quelques-uns, sont autant de cas d'école dans l'univers des petites nations qui ont su bien faire. Ils donnent des exemples dont il faudra s'inspirer.

Denis Angers est journaliste-cadre au Soleil.

LETTRES AU SOLEIL

Des jeunes diplômés instruits mais sans culture

C'est avec beaucoup d'intérêt que nous avons parcouru l'article de M. Denis Angers dans le Billet Économique du 9 mars 1987. Cet article pose, évidemment, le problème de la gestion humaine des nouveaux travailleurs sur le marché du travail, de ceux qui y sont depuis longtemps et de ceux qui veulent y entrer par la grande porte... autant que faire se peut.

Le grave problème qui se pose pour la jeunesse diplômée de nos cégeps et de nos universités c'est que si elle est instruite, elle est beaucoup moins cultivée que celles qui l'ont précédée. Il est coutume de dire que nos diplômés sortent des cégeps et des universités sans savoir lire et écrire correctement. Malheureusement, cela est souvent trop vrai.

Or, si dans l'immédiat cela ne semble pas poser de problèmes majeurs, à moyen et à long terme, la situation se présente sinon catastrophique du moins difficile. En effet, on revient de plus en plus aux nécessités d'une culture générale vaste et structurée dans tous les domaines où le travail intellectuel a des incidences sur la communication à l'intérieur d'une profession, avec les autres professions et les corps de métier, qu'il s'agisse d'un technicien ou d'un ouvrier. En d'autres termes, la multidisciplinarité est compromise par le système d'enseignement issu de la

réforme des années 60. Bien plus, le recyclage, surtout dans les hautes sphères de la connaissance, est de plus en plus pénible puisque la nouvelle génération d'universitaires ne maîtrise pas leur langue. Bien des thèses de maîtrise et même de doctorat en Sciences sont parsemées de termes que l'auteur utilise dans leur sens figuré plutôt

qu'au sens propre. "Faut l'faire". Garder les gens au boulot, même lorsqu'ils sont près de la retraite équivaut, dans bien des cas (personne n'ose le proclamer hautement), à garder les seuls qui savent s'exprimer convenablement, écrire correctement, penser logiquement, et agir avec cohérence. Forcément, c'est aussi utiliser des

gens qui ont de l'expérience, un humanisme solide à la fois religieux, intellectuel et moral, donc des gens qui sont capables de faire le pont entre les générations. Quant à la gent ouvrière et aux techniciens issus de nos anciennes écoles de métiers pour les uns et techniques pour les autres, leur savoir-faire plus leur habileté et

leur expérience sont nécessaires pour permettre à nos jeunes d'acquiescer ce qu'ils n'ont pu apprendre dans nos écoles réformées à l'aune d'un enseignement dit moderne, mais dont les certificats ne satisfont guère aux exigences des employeurs.

Vous soulignez le fait d'un manque de main-d'oeuvre futur en dé-

pit du chômage (et vous citez le cas de la France). Vous avez raison car, en dépit de la robotisation, il faudra toujours, dans une profession ou un métier donnés, l'exercice du quotidien pour que l'aspect pratique d'un travail soit saisi rapidement sans perte de temps.

Dr Marcel Tremblay, o.d. Québec

La sainte loi de l'image sans les nuances

Vendredi 20 février, autre pierre jetée à la mare des incongruités linguistiques: Le Soleil du jour révèle les conclusions d'une étude effectuée par Mmes Colette Noël et Flore Germain eu égard aux "aptitudes" orthographiques d'étudiants de l'université de Montréal inscrits en formation des maîtres. Le verdict: une magistrale

contre-performance qui les place loin derrière des élèves de 7e année, de 1961, en situation identique. Résultat brut, inconfortable et sans nuance.

Les médias d'information font ainsi ressortir de temps à autre de semblables hécatombes, sans pour autant que ceux et celles qui en font les frais ne s'en émeuvent

autre mesure. 25 années consacrées à l'enseignement du français auprès de clientèles du secondaire m'autorisent à dire que non seulement les jeunes ne voient la rien de dramatique, mais ils ne comprennent tout simplement pas les hélas de leurs professeurs, à leurs yeux témoins déboussolés d'une époque fossilisée où le culte de la forme était l'objet d'une vénération insipide.

Qui est responsable? Les chasseurs de têtes ne manquent pas pour épinglez d'abord l'école: l'avènement de spécialistes, surtout attirés par l'impôt, en remplacement des généralistes d'antan dont le souci de la qualité orthographique pouvait se transporter d'une matière à l'autre: la réduction du temps quotidien voué à l'apprentissage de la langue; la rétrogradation honteuse

de la sacro-sainte dictée et la revivification du français oral sont autant de motifs qu'ils invoquent pour "écraser l'infâme".

Loin de moi la pensée de vouloir protéger mes arrières en fustigeant d'emblée toutes ces prétentions incriminantes. Mais se faire demander par les meilleurs éléments d'une classe de français si les fautes d'orthographe seront comptabilisées dans un travail de composition accule brutalement à l'évidence qu'un sérieux problème de "valeurs" transcende celui de la pauvreté orthographique.

Un fait est vérifiable: l'acuité du phénomène est à l'échelle occidentale. Les jeunes d'aujourd'hui témoignent en effet d'une civilisation de "l'image", alors que leurs formateurs sont toujours les disciples de Gutenberg, d'où une distor-

sion fondamentale au niveau de la motivation et des réflexes. Consequemment, toute pratique de rattrapage à saveur de "bon vieux temps" me paraît condamnée par le système actuel à des réussites passagères et superficielles.

Les appels à la logique et à la fierté? Des coups d'épée dans l'eau, eux aussi. À mes yeux, la solution passe par l'informatique et la vidéo, même à son corps défendant: canaliser l'engouement irréversible des jeunes pour le visuel en assujettissant l'image à l'écriture. Toute entreprise récupératrice d'envie qui ferait fi de cette donnée, envahissante et inéluctable, relèverait de la pure utopie.

Carol Beaumont Donnacona

Pull ou chandail?

Il y a quelques temps, les mots "week-end" et "pull" ont conquis la faveur des médias et publicistes québécois. On essaie de nous entrer dans la tête à coup de circulaires, d'annonces publicitaires télévisées ou radiodiffusées, ou de bulletin de météo, ces mots importés d'outre-mer alors que nous avons déjà dans notre vocabulaire

les termes "chandail" et "fin de semaine".

N'est-il pas plus logique de chercher à conserver nos particularités linguistiques québécoises au lieu de toujours singer nos chers cousins français?

Christine Paquette Ste-Foy

ART'UALITÉ

Films sur l'art

Le 5e Festival international du film sur l'art débutera demain, à la Cinémathèque québécoise, à Montréal, avec pas moins de 111 films et vidéos provenant de 17 pays. Il y aura deux premières québécoises avec les films de Jean-Pierre Lefebvre sur le sculpteur Alfred Laliberté et un film de Georges Léonard sur les performances plastiques de 19 artistes sur un texte de Claude Gauvreau.

Concertation en musique

La Société de musique de Charlesbourg cherche à compléter sa liste de musiciens professionnels et amateurs ainsi que de professeurs de musique. Elle veut pouvoir répondre rapidement aux demandes constantes qui lui sont adressées pour recruter des professeurs et des musiciens pour divers

événements. Les musiciens peuvent transmettre leurs coordonnées à M. Benoit Beaudet au numéro 627-2787.

Conseil de la culture

Le Conseil de la culture de la région de Québec vient de lancer une campagne de recrutement qui vise à augmenter le membership de 25 pour 100, ce qui porterait le nombre d'organismes et d'artistes professionnels membres du conseil à 300. La cotisation pour les artistes a été fixée à \$15 et à \$20 ou plus pour les organismes, selon leur chiffre d'affaires. Pour de plus amples informations, appeler le 694-1381.

Nouveau directeur à Vie des arts

La direction de Vie des arts annonce la nomination de M. Jean-Claude Leblond comme directeur et rédacteur en chef de la revue en remplacement de Mme Andrée Paradis, décédée en août dernier.

Âgé de 39 ans, M. Leblond évolue dans le domaine de la critique d'art depuis une quinzaine d'années. Collaborateur à Vie des arts, il a occupé les fonctions de coordonnateur des arts visuels à la Commission de la capitale nationale à Ottawa, de directeur de la Société des musées québécois et de consultant pour le Musée McCord.

Fichiers d'oeuvres d'arts

La ville de Charlesbourg offre aux artistes et artisans de la municipalité la possibilité d'inscrire certaines de leur oeuvres dans un fichier qui sera mis à la disposition de différents organismes désirant acquérir des oeuvres d'art. Le fichier sera mis à jour à chaque année. Il est créé afin d'encourager les gens du milieu à acheter et offrir des oeuvres produites par leurs concitoyens. Pour de plus amples informations sur les démarches à suivre, contactez Mme Louise Turgeon, au service des loisirs à 622-7784.

OÙ ALLER À QUÉBEC

Faire parvenir vos communiqués à: Lise GIGUERE, journal LE SOLEIL, C.P. 1547, 390 St-Vallier est, Québec, G1K 7J6. Tél.: 647-3489.

CINÉMA

La classification des films est établie par l'Office des communications sociales. Voici le barème d'appréciation des films qui sont présentement projetés sur les écrans dans les cinémas de Québec et de la Rive-Sud.

Les chiffres réfèrent à la valeur artistique de l'oeuvre: (1) chef-d'oeuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre; (7) minable.

Les appréciations des films sont établies sur les copies présentées dans la province de Québec.

CANARDIÈRE (Galerias Canadienne, 661-8575). L'amie mortelle (4) 19h30, 21h20. 14 ans. Prix d'entrée: \$5.50; \$4.75 14-17 ans; \$3. moins de 14 ans et pour les 65 ans et plus.

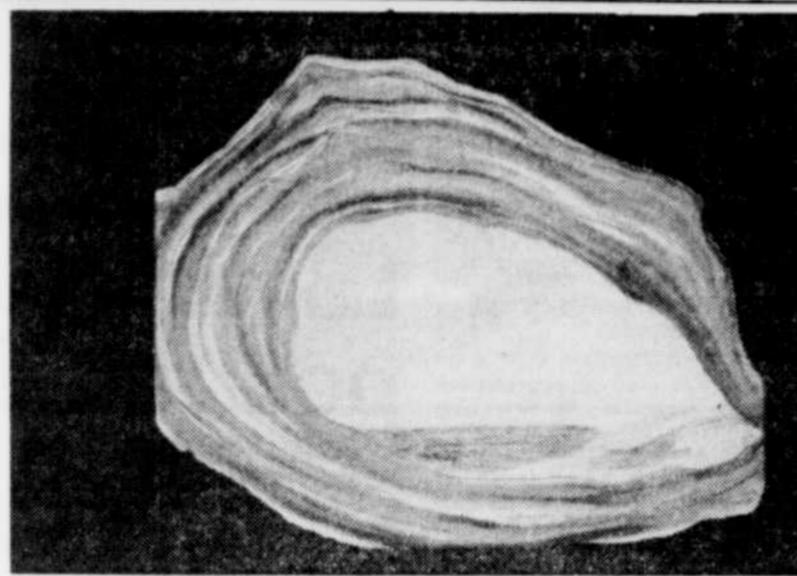
CARTIER (1019 rue Cartier, 525-9340). Thérèse (2) 19h30. G. Le rayon vert (2) 21h30. G. Prix d'entrée: \$2.99; \$2. pour les plus de 50 ans et les moins de 14 ans.

CINEPLEX CHAREST (coin du Pont et boul. Charest, 529-9745). Cinéma 1: Platoon (3)

version française. Dolby stéréo. 13h10, 16h10, 19h, 21h45. 14 ans. Cinéma 2: Le nom de la rose (4) 13h, 16h, 19h, 21h40. 14 ans. Cinéma 3: Hannah et ses soeurs (2) 12h45, 15h, 17h20, 19h35, 21h50. G. Cinéma 4: Le déclin de l'empire américain (3) 12h30, 14h40, 16h50, 19h10, 21h20. 14 ans. Cinéma 5: Autour de minuit (2) 13h10, 16h10, 19h05, 21h40. G. Cinéma 6: Mission (3) 13h20, 16h20, 19h, 21h45. G. Les laissez-passer ne sont pas acceptés. Cinéma 7: Henri (5) 13h10, 15h10, 17h10, 19h20, 21h20. G. Cinéma 8: Un heureux événement (-) 13h30, 15h30, 17h30, 19h30, 21h30. G. Prix d'entrée: \$6.; \$5.50 étudiants 14-17. \$3. âge d'or et enfants moins de 14 ans.

CLAP (2360 Chemin Sainte-Foy, 653-3750) Pervola (4) 13h, 17h. G. Les fous de bassan (4) 13h, 17h, 14 ans. Nola Darling n'en fait qu'à sa tête (4) 15h, 21h, 14 ans. Manner (4) 15h, 19h. G. Prix spécial pour ce film: \$5.50. Mélo (4) 19h. G. Prix spécial pour ce film: \$5.50. Talking Heads (3) 21h. G. Prix d'entrée: \$4.; \$2.50 pour les 50 ans et plus; \$2.50 pour les moins de 14 ans.

GALERIES DE LA CAPITALE (5401 des Galeries, 628-2455). Salle 1: Jean de Florette (3) 19h, 21h10. Salle 2: Le lendemain du crime (4) 19h, 21h. Prix spécial pour ce film: \$6.; \$5.50 pour les 14-17 ans; \$3. enfants et âge



Une huile sur toile d'Hélène Bouchard qui expose à la Maison Blanchette, 4187 Côte du Cap-Rouge.

Société d'horticulture de Sainte-Foy. Ce soir 19h30. Sujet: Aménagement paysager. Invité: Peter Bergeron. Au 1000, route de l'église, Sainte-Foy.

Association des Fonctionnaires à la Retraite, région Québec Est. Invité: Jacques Rainville, chroniqueur automobile. Sujet: L'automobile des années '90 avec un retour dans le passé. Au: 13h30 Club des Employés civils, 650 ave Laurier.

Institut Canadien des Affaires Internationales. Dejeuner-causerie mercredi 12h. Sujet: La décennie du développement culturel. Invité: Henri Lopes, sous-directeur général pour la culture et les communications à l'UNESCO et membre du Haut-Conseil de la Francophonie, au Salon Petit-Frontenac, Château Frontenac. Prix d'entrée: \$20.; \$17. pour les membres et \$12. pour les étudiants. Réservation nécessaire en appelant au numéro 656-2462.

RÉUNION

Commission scolaire Beauport, 643 du Cénacle, Beauport. Comité exécutif long, ce soir 19h30.

Le Cercle Cervantès-Camoens. Ce soir 20h30. Conférence en espagnol avec diapositives "Cajeme: Tierra Yaqui (Cajeme: Terre Yaqui)". Invité: Gerardo Buena de l'université Laval. Pavillon de Koninck, université Laval. Cette conférence sera suivie de l'as-

BIBLIOTHÈQUE SUCCURSALE SAINT-ALBERT, 5 rue des Ormes. Rens: Nadia Pizzamiglio (623-7996). Au: 14h. Hansel et Gretel; Jack et les haricots; La chèvre et les 7 petits biquets. (Secteur des enfants). Aussi à 14h: Coup de foudre (4) (Secteur des adultes).

BIBLIOTHÈQUE SUCCURSALE SAINT-CHARLES, 400, 4e avenue. Rens: 691-6358. Au: 16h. Moowis ou es-tu Moowis; Goldorak.

THÉÂTRE

FRACASSANTE IMPRIMANTE est une pièce présentée par l'Option Théâtre de Neufchâtel. Les 23 et 24 mars 20h à la polyvalente de Neufchâtel.

CONFÉRENCE

La Société des Amis du Jardin Van den Hende. Ce soir 19h45. Trois diaporamas sur les alliés de l'Homme urbain. Aussi informations sur les insectivores. Invité: Jean-Denis Brisson. Pavillon Comtois.



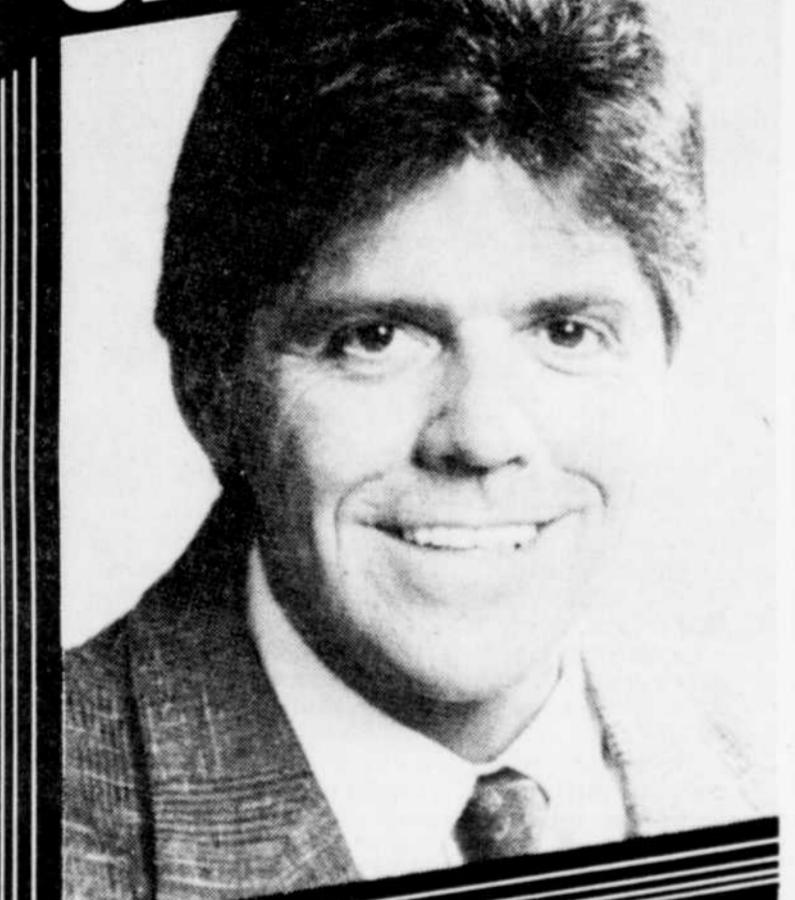
"Notre-Dame-du-Lac en hiver" est le titre de cette acrylique du peintre Jean-Paul Légaré. Il expose à la galerie Orléans, 3333 Clémenceau à Beauport.



"Elégie, vers une nouvelle bureaucratie" est une installation de Richard Martel que l'on peut voir à l'Oeil de Poisson, 25 boul. Charest Ouest.

ce soir 19h30 An nouveau jeu questionnaire!

DOUBLE JEU Avec GUY BOUCHER



Associez les mots plus rapidement que les concurrents... Vous aurez un plaisir fou!

Télévision Quatre Saisons

A SURVEILLER

Semaine des Sciences Forestières

Les étudiants en foresterie de l'Université Laval organisent la 18e édition de la Semaine des Sciences Forestières. A compter d'aujourd'hui et ce, jusqu'à samedi, à l'Université Laval. Des kiosques d'information seront installés dans le mail central de Place Laurier, vendredi et samedi. De plus quatre conférences sur le thème de la Foresterie internationale auront lieu à 12h30, tous les jours, au pavillon de Foresterie et Géodésie. En voici la liste: aujourd'hui: "Problématique de la Foresterie Zairoise" par Jacques Poirier. Demain: "Foresterie et Ecologie au Mexique" par des étudiants de premier cycle en Foresterie. Jeudi: "Le travail en pays en voie de développement" par M. Dosne, ing. I. consultant en forêts tropicales. Vendredi: "La Martinique: cas de foresterie tropicale" par des Etudiants de premier cycle en Foresterie. Mercredi, sept conférenciers se réuniront pour une journée-colloque au pavillon de Foresterie et Géodésie, local 1160. Rens: 656-2958

Semaine de Sensibilisation aux toxicomanies

Le Cégep de Sainte-Foy commence aujourd'hui, une semaine de sensibilisation aux toxicomanies afin de sensibiliser les jeunes sur leurs effets et à les informer sur les ressources d'aide disponibles. Toute la semaine, des kiosques d'information sur les centres de soin, de prévention et de réhabilitation seront accessibles de 13h à 20h, dans le Dégagement A. Une exposition des profs en arts plastiques aura également lieu à la galerie Trompe-l'Œil du Cégep jusqu'au 3 avril. Le vernissage aura lieu ce soir à 17h. Des conférences seront aussi présentées au Café Wazo à 12h30. Au: Retour sur le sondage sur les habitudes de consommation des élèves du Collège. Interprétation par Denise Boivin, psychologue. Mardi: Témoignage d'un ex-toxicomane. Mercredi: Débat-midi "Doit-on légaliser la marijuana?". Invités: Dr Felix Chabot, Dr Guy Tremblay, Denise Boivin, Jacques Guillemette, un ex-toxicomane et Anna Caron, animatrice. Et finalement, une pièce de théâtre "Cul-de-Sac" portant sur les toxicomanies, sera présentée de mardi à jeudi à 20h30 au Petit amph.

Bénévolat

Le Centre d'Action Bénévole de Québec recherche plusieurs bénévoles cette semaine. Voici les tâches qui sont offertes. Rens: 681-3501.

- Centre de jour Feu Vert Inc. - Pour travailler auprès d'une clientèle ayant des difficultés émotives.
- La Ruche Vanier - Un ou une bénévole, résidant à Ville Vanier - Travail de dactylo.
- L'Association pour déficients mentaux - Personne désirant oeuvrer avec d'autres bénévoles à différentes tâches correspondant à leurs goûts et à leur disponibilité.
- L'Association des Scouts et Guides de Loretteville - Animation.
- L'Association des Grands Frères. Réunion d'information ce soir 19h. Rens: 523-0131.

Semaine de réflexion

Le groupe Amnistie internationale de l'Université Laval présente, à compter d'aujourd'hui, une semaine de réflexion sur le thème "Droits et liberté de la personne: une responsabilité collective, un engagement personnel". Au programme: conférences, soirées thématiques et films. Le tout se déroulera dans les locaux du pavillon Charles-De Koninck. Entrée libre.

Inscriptions

- Ateliers intensifs sur le filage et sur la fabrication du feutre. Coût: \$35. Rens: 654-4296
- La Société d'Histoire de Sainte-Foy offre, du 7 avril au 9 juin, des ateliers d'archéologie. Rens: 654-4007 ou 4275.
- Cours de danse de ligne à compter du 30 mars. Coût: \$25. Rens: 687-4212.

Des expositions pour l'été

Le Service des activités socio-culturelles de l'Université Laval complète présentement sa programmation des expositions pour la période estivale. Ceux et celles qui aimeraient présenter leurs oeuvres au public doivent communiquer avec François Bédard à 656-2765, avant le 15 avril.

Guide de premiers soins

Le Centre de Services communautaires Sainte-Foy-Sillery propose un guide de premiers soins élaboré par une équipe d'infirmières en santé communautaire et donnant les renseignements nécessaires en cas d'empoisonnement, crise cardiaque, engelure, étouffement et autres accidents. Réalise dans un langage accessible à tous, il peut servir à domicile, à la garderie ou au travail. On peut se le procurer au coût de \$5. en s'adressant à: Hélène Girard, Centre de Services communautaires, Sainte-Foy-Sillery, 3108 chemin Sainte-Foy, Sainte-Foy. G1X 1P8. Rens: 657-1880.

Changement d'horaire

La Bibliothèque de Beauport, située au 3095 chemin Royal à Beauport, désire faire part aux intéressés(es) qu'elle ouvrira désormais ses portes les mercredis en matinée de 10h à 12h. Des activités d'animation centrées sur la lecture seront offertes aux enfants d'âge pré-scolaire. Rens: 666-2231.

La reconnaissance des acquis

L'AFEAS Région de Québec invite toutes les personnes qui, au cours de leur vie, ont acquis des connaissances et un savoir-faire dans différents domaines, par le biais d'activités non rémunérées à une rencontre Echange-Actions sur la "Reconnaissance des Acquis", le 31 mars à l'hôtel-Motel Rond Point de Lévis. Inscription nécessaire avant le 24 mars. Coût: \$15. (incluant le repas). Rens: Madeleine Dubuc (839-0335).

De l'aide pour les parents d'adolescents

Entre-Parents Québec - Philosophie Tough Love est un groupe d'entraide pour parents d'adolescents. Support pour parents inquiets, dépassés par le comportement de leur adolescent(e), fugues, délits, usage de drogue, violence, agissements incontrôlables. Rens: Maison de la Famille, 595, 2e avenue Limoilou (529-0263); C.L.S.C. de la Côte de Beauport (827-5241); C.L.S.C. de la Jacques-Cartier (842-1668); C.L.S.C. Laurentien (872-0881) ou C.L.S.C. de Beauport (661-2225).

Un toit pour tous

Un toit en réserve de Québec est un organisme sans but lucratif qui acquiert des immeubles, les rénove et les loue sans recherche de profit, nous annonce qu'au printemps des 3 1/2 seront disponibles à Saint-Sauveur tandis qu'à Limoilou ce sera des 4 1/2 et 5 1/2. Rens: Céline Faucher (648-1278 aux heures de bureau).

L'art difficile du trio piano, violon, violoncelle

JOLYT KALKMAN, violoniste, ELENA KLIONSKY, pianiste, JOCELYNE SAINT-HILAIRE, violoncelliste, présentées par les Concerts Couperin. Programme: Trio en mi majeur, K. 564 de Mozart; Trio en do mineur, op. 101 de Brahms; Trio en si bémol majeur, op. posthume de Beethoven; Trio en ré mineur, op. 32 d'Arenski. À la chapelle du Bon-Pasteur, hier.

Seulement quelques-uns des élèves des grandes écoles de musique peuvent prétendre à la carrière de soliste; la plupart se dirigent vers l'orchestre pour trouver un gagne-pain. D'autres aussi poursuivent, plus ou moins modestement, les activités de musique de chambre auxquelles ils ont été initiés durant leurs études.

C'est un tel ensemble, un trio piano, violon, violoncelle, formé de trois détentrices d'une maîtrise de la Juillard School de New York, qu'accueillaient hier après-midi les Concerts Couperin.

Trio qui regroupe une Québécoise, Jocelyne Saint-Hilaire, une Hollandaise Jolyt Kalkman et une Américaine d'origine soviétique Elena Klinsky.

Trois jeunes instrumentistes

aux intentions et à la réalité bien différentes: une pianiste énergique et souvent brouillonne, une violoniste plutôt agressive et qui a tendance à jouer faux, une violoncelliste réservée et plus disciplinée.

Elles ne se sont pas donné la tâche facile, hier, en proposant un programme qui, en bien des endroits, semblait leur glisser entre les doigts. Ce qui peut s'attribuer à des oeuvres trop exigeantes ou d'une fréquentation pas assez poussée.

Le Trio en do mineur, op. 101 de Brahms avait pourtant assez bien commencé avec un Allegro energico où se sentait cette sonorité automnale typique des dernières partitions du maître. Puis les choses se gâtèrent avec l'Andante grazioso qui souffrait d'une mise en place précaire.

L'occasion aurait été belle de redécouvrir le Trio op. 32 d'Anton Arenski, compositeur pratiquement tombé dans l'oubli. Mais là encore l'exécution se faisait trop approximative pour permettre de vraiment apprécier ces pages agréables. Dommage! ●

Marc SAMSON

Au Théâtre de la Cité universitaire Les Treize donnent "Témoin à charge"

En sa trente-huitième année, la Troupe des Treize, le plus vieux théâtre universitaire au Québec, s'attaque à un classique de l'intrigue policière, *Témoin à charge*, d'Agatha Christie. Le procès se tiendra à 20h30, ce jeudi, vendredi et samedi, 26, 27 et 28 mars, au Théâtre de la Cité universitaire.

par Jean ST-HILAIRE

Témoin à charge, c'est rien de moins qu'un bonbon pour les adeptes du genre et l'assurance d'une action théâtrale solidement construite pour les têtes des labyrinthes judiciaires. Dès sa création, en 1953, la pièce a connu un succès fulgurant. On l'a montée pas moins de 2.500 fois au cours des deux années qui ont suivi, une popularité égale dans le genre policier toujours - que par *La Souricière*, de la même auteure.

Témoin à charge, c'est aussi l'occasion pour les Treize de se rappeler au bon souvenir du public de théâtre de la région. Rencontrés jeudi, les sociétaires Lina Beaulieu, Philippe Warren, Réjeanne Couture et Robert Marois, ces deux derniers étant présidente de la troupe et metteur en scène du *Témoin*, ont exprimé une confiance et une fierté

de bon aloi envers leur production. Le plaisir qu'ils ont pris à la monter était manifeste, on ne saurait en douter. Nous reparlerons bientôt des motivations et projets des Treize.

L'intrigue? Fidèle en tout à la finesse d'invention et de psychologie d'Agatha Christie. D'entrée de procès, une seule certitude: Miss Emily French a bel et bien été assassinée. On débuse un présumé coupable, tout va contre lui, sa femme a mis son alibi en faux... Passe de fer conjugal? Couverture d'adultère... ou magnanime subterfuge pour protéger un conjoint authentiquement aimé? Et si l'accusé avait trop bonne tête...?

À vous l'écheveau. À son habitude, Agatha Christie lâche graduellement des indices. S'enlise souvent qui croit comprendre, mais ne s'enlise pas qui refuse de s'enliser.

Jouée dans une adaptation de Paul de Beaumont et Henry Torres, la pièce est interprétée par Hélène Chatigny, Benoit Côté, Réjeanne Couture, Nathalie Duchesne, Marc Forget, Luc Gagné, Guy Noreau, Louise Piché, Michel et Pierre Rivard, Ann Walker, Philippe Warren et Patrick Welsh. Admission générale à \$5. Remise de 25 pour les étudiants de l'U.L. avec carte validée. ●

Le Club littéraire: un "levain culturel" à Charlesbourg

"Un club littéraire, c'est en quelque sorte le levain culturel dans un milieu. Nous ne sommes pas un groupe fermé qui rejoint uniquement les gens de la haute classe intéressés à la "haute" littérature. Nous cherchons à atteindre les amateurs de lecture et de littérature", déclarent au SOLEIL Mmes Denise Garant et Jeannine Lafrance, du Club littéraire de Charlesbourg, fondé en juillet 1983.

par Yves THERRIEN

Le club s'est donné une charte et des objectifs précis: promouvoir la lecture et l'écriture, informer les membres sur l'actualité littéraire, mettre sur pied des ateliers d'écriture, organiser des rencontres avec les auteurs et faire une mise en commun des lectures de chaque membre.

Ils sont une trentaine à se réunir ainsi chaque mois à la bibliothèque municipale. À l'occasion, ils invitent différents auteurs. Après Mme Alice Parizeau en février, ils recevront Clémence Desrochers, le 28 avril. Ils ont même rendu visite à Antonine Maillet, à Montréal.

L'an dernier, un cours sur la création littéraire a donné naissance à huit nouvelles qui furent présentées lors de la réunion mensuelle de fin d'année. L'un des textes a même été publié dans le magazine *Ecrits*, le périodique du groupe des Loisirs littéraires du Québec.

D'autres cours ont été offerts aux membres et à la population en

general, dont un sur la littérature québécoise, un sur la bande dessinée, un autre sur la littérature du Moyen-Âge à nos jours; il sera repris cette année.

Une aide importante

Il se tiennent au courant des activités culturelles et ils effectuent des sorties de groupe, notamment au théâtre. La sortie peut même prendre les allures d'une aventure comme en juillet 1985. À la suggestion d'un professeur, huit personnes se sont rendues en France pour suivre les pas des grands écrivains.

"Nous sommes fières de ce qui s'est fait jusqu'à maintenant, lancent Mmes Garant et Lafrance. Nous avons beaucoup d'aide des gens de la bibliothèque municipale et du service des loisirs. Les gens de Charlesbourg nous semblent même davantage sensibilisés à la culture et aux arts depuis quelques années."

Les revenus du club viennent principalement de la cotisation annuelle des membres et des inscriptions aux différents cours. Mme Garant espère obtenir des subventions afin d'assurer un meilleur avenir au club.

En plus de vouloir recruter de nouveaux membres, Mme Garant avance l'idée d'organiser des activités de concert avec les autres organismes culturels de Charlesbourg, notamment la Société de musique, la Société artistique et la Société historique. ●

Ce week-end, à Lévis

Un vrai bal de graduation pour les amoureux de l'accordéon

C'est à un véritable "bal de graduation" que les amoureux de l'accordéon, rassemblés à l'Anglicane de Lévis, ont eu droit en cette fin de semaine entière consacrée à cet instrument de musique traditionnelle le plus répandu dans l'est du Québec. Concerts, expositions et démonstrations se sont succédés devant des publics enthousiastes de voir enfin l'accordéon quitter l'anonymat des cuisines pour recevoir les honneurs de la scène.

par Léonce GAUDREAU

C'est en effet devant deux salles comblées et donc malheureusement en l'absence de nombreuses personnes refusées à l'entrée, faute de place, que trois grands instrumentistes de l'accordéon irlandais, louisianais et québécois ont démontré la richesse de cette musique populaire.

Entre ces deux concerts de vendredi et de samedi soir, ces mêmes amoureux (ils étaient plus de 400) ont eu la chance de pouvoir participer à une exposition d'instruments anciens et à des démonstrations de la fabrication d'instruments plus contemporains réalisées par huit artisans du Québec et de la Louisiane.

Ce bal des accordéons organisé par le Centre de valorisation du patrimoine vivant (anciennement les Danseries) prenait fin par la tenue d'un dimanche folklorique avec une vingtaine d'accordéonistes de la région à se faire valoir.

On peut imaginer que le choix des invités pour cette journée d'hier n'avait pas été facile si l'on se base sur le nombre invraisemblable de musiciens venus participer à tous ces événements. Le public a pu aussi voir à la maison Louise-Carrier (derrière l'Anglicane) l'exposition de photographies refaisant à travers une quarantaine de documents d'archives l'histoire de l'accordéon au Québec. Y compris ce prospectus datant de 1847 des Ursulines du Québec qui démontre que l'accordéon était enseigné à cette époque aux jeunes filles de la haute société de Québec, au même titre que l'orgue, la harpe, le piano fort ou la guitare.

Cette exposition réalisée sous la responsabilité de Robert Bouthillier et qui se poursuivra jusqu'au 4 avril montre de toute évidence que cet instrument a rapidement quitté les



De nombreux fabricants d'accordéon sont venus à Lévis pour montrer au public leurs plus beaux joyaux, comme le fait ici le Louisianais Marc Savoy avec son accordéon Acadian. Cette démonstration faite par huit fabricants d'accordéon fut l'occasion de constater qu'une grande partie du public était constituée de musiciens.

salons de l'élite pour entrer dans les cuisines des classes populaires. Son sommet à Québec même fut sans doute atteint dans les années quarante et cinquante, alors que pendant 20 ans - à une époque donc où la télévision n'existait pas - la radio de CHRC à Québec réservait tous les samedis soir son antenne aux Montagnards Laurentiens.

Concert et danse

Les deux concerts à guichet fermé avec trois virtuoses de l'accordéon d'Amérique du Nord ont permis de rappeler que si la musique traditionnelle est faite au départ pour la danse, elle peut aussi véhiculer une richesse mélodique et harmonique qui n'a rien à envier à la musique dite savante.

Pour offrir le volet essentiel de la racine irlandaise si influente dans la musique traditionnelle québécoise, on avait fait appel à un Américain d'origine irlandaise, Billy McComiskey, devenu tout récemment champion du concours inter-

national d'accordéon irlandais All Ireland.

Secondé au piano par nul autre que Gilles Losier (l'accompagnateur de Jean Carignan), cet accordéoniste a joué une très belle variété de genres musicaux (malheureusement aucune gig, notait un observateur attentif) incluant des compositions anciennes de Michael Coleman ou plus récentes de Paddy O'Brien.

Après ce concert "savant", le Louisianais Marc Savoy est venu montrer qu'il pouvait non seulement fabriquer un instrument de grande qualité (l'Acadian) mais qu'il savait être un excellent interprète de la musique cajun. Accompagné de sa femme Ann à la guitare et à la voix, ainsi que par la violoniste et organisatrice de cet événement Lisa Ornstein, Marc Savoy incitait par sa musique très rythmée beaucoup plus à la danse qu'à l'écoute habituelle du concert. Sur des airs de two-steps, ce digne représentant a bien fait comprendre que "sans la

musique, il n'y aurait pas de cajuns".

Cette soirée a pris fin par le concert d'un des grands accordéonistes de la musique traditionnelle québécoise, Raynald Ouellet, de Montmagny. Accompagné au piano par Marcel Messervier, le fils du célèbre musicien et fabricant d'accordéons, Raynald Ouellet a démontré une grande virtuosité tout en offrant un bel éventail de la musique se jouant dans cette région de la rive sud de Québec.

Dans ce programme, on a pu entendre notamment des compositions d'Alfred Montmarquette, d'Isidore Soucy, de Marcel Messervier et bien sûr de lui-même. Un musicien virtuose doublé d'une grande sensibilité musicale qui nous a fait oublier l'absence regrettable de Denis Pépin de Portneuf, l'un des grands de la relève qui s'annonce au Québec, sur les pas du maître Philippe Bruneau, qui avait lui aussi refusé l'invitation qu'on lui avait faite pour des raisons obscures. ●

Changements au Télé-Magazine

LUNDI 23 MARS

16h00 L'HEUREUX RETOUR
Entrée: information, Jacqueline Aubry sur l'analyse des rêves.

18h30 VERONIQUE LAUDACEUSE NOTESSE
Inv.: Robert Dubois (sujet: structure des cordons), Corine Citat (sujet: comment choisir un agent immobilier).

22h00 DESIGNING WOMEN

Tu veux la Gibson de Nanette pour te satisfaire, Koolhae.

les Annonces classées du Soleil.

647-3311

VERONIQUE LAUDACEUSE NOTESSE
MIDI-MINUIT
292, ST-JOSEPH EST 522-2828

Offrez-vous une vraie sortie Cinémas UNIS
METTEZ-VOUS-EN PLEIN LA VUE... 525-5255

LETHAL WEAPON
V.O. ANGLAISE! 13h00, 15h05, 17h10, 19h15, 21h10.
STE-FOY 7500 Boul. LAURIER 656-0592

WHOPI GOLDBERG BURGLAR
V.O. ANGLAISE! 13h10, 15h10, 17h10, 19h10, 21h10.
STE-FOY 7500 Boul. LAURIER 656-0592

SOME KIND OF WONDERFUL
V.O. ANGLAISE! 12h45, 14h30, 16h15, 18h00, 19h45, 21h30.
STE-FOY 7500 Boul. LAURIER 656-0592

JANE FONDA JEFF BRIDGES Le LENDEMAIN du CRIME
EN NOMINATION POUR L'OSCAR DE LA MEILLEURE ACTRICE "JANE FONDA"
GALERIES CAPITALE 5201 Boul. des GALERIES 629-7453

EDDIE MURPHY est de retour plus fou que jamais!
L'ENFANT SACRÉ DU TIBET
V.F. de "THE GOLDEN CHILD"
GALERIES CAPITALE 5201 Boul. des GALERIES 629-7453

Les Enfants du Suenec
EN NOMINATION POUR LE PRIX DE L'ACADEMIE DU MEILLEUR ACTEUR
PLACE QUEBEC 5 PLACE QUEBEC 525-4524

"Crocodile" DUNDEE
EN NOMINATION POUR UN PRIX DE L'ACADEMIE DU MEILLEUR SCENARIO
Aujourd'hui, mer. et jeu.: 19h20 et 21h20. Mardi et 13h20.
GALERIES CAPITALE 5201 Boul. des GALERIES 629-7453

DANIEL AUTEUIL gagnant du CESAR "Meilleur Acteur"
JEAN de FLORETTE
Un film de Claude Berri
Lun., Mer., Jeu. et ven.: 19h20 et 21h10
GALERIES CAPITALE 5201 Boul. des GALERIES 629-7453

Emmanuelle Béart gagnante du César "Meilleure Actrice"
Manon des sources
En sem.: 19h00 et 21h10
PLACE QUEBEC 525-4524

CINEMAS CINEPLEX ODEON

MISSION
ROBERT DE NIRO JEREMY IRONS
VERSION FRANÇAISE
PLACE CHAREST CINEMA LIDO

PLATOON
VERSION FRANÇAISE
PLACE CHAREST CINEMA LIDO

PIERRE RICHARD et GERARD DEPARDIEU LES FUGITIFS
LE PARIS
PLACE CHAREST CINEMA LIDO

LAMIE MORTELLE
VERSION FRANÇAISE DEADLY FRIEND
CANADIENNE
LES GALERIES CANADIENNE ME 615

EN NOMINATION POUR 2 PRIX DE MINUIT DE L'ACADEMIE ROYAL MIDNIGHT
AUTOUR
VERSION FRANÇAISE
PLACE CHAREST CINEMA LIDO

EN NOMINATION POUR 7 PRIX DE L'ACADEMIE
HANNAH ET SES SOEURS
PLACE CHAREST CINEMA LIDO

HENRI
MON PÈRE MA VIE
PLACE CHAREST CINEMA LIDO

LE DECLIN DE L'EMPIRE AMERICAIN
PLACE CHAREST CINEMA LIDO

UN HEUREUX EVENEMENT
PLACE CHAREST CINEMA LIDO

SEAN CONNERY LE NOM DE LA ROSE
PLACE CHAREST CINEMA LIDO

VERSION FRANÇAISE TOM CRUISE TOP GUN
LE PARIS

CLINT EASTWOOD LE MAITRE DE GUERRE (HEARTBREAK RIDGE)
LE PARIS

La permanence montréalaise débordée

Les néo-démocrates québécois ont des ailes

♦ MONTREAL (PC) - Une semaine après son congrès de Montréal, l'aile québécoise du NPD continue de récolter les retombées du virage "historique" du parti sur la question québécoise. Mais son personnel est débordé.

par Maurice GIRARD

Des 650 observateurs qui ont assisté au congrès, plus d'une centaine ont acheté sur-le-champ leur carte de membre du Nouveau parti démocratique. Des demandes d'information affluent à la permanence montréalaise, qui n'arrive pas à répondre à tout le monde.

Au plan organisationnel, 35 associations sur 75 ont été jusqu'à présent formées officiellement. De nouvelles s'ajoutent presque quotidiennement. Plus significatif encore, même si l'appel au peuple n'est pas prévu avant encore deux ans, le responsable de l'organisation fédérale au Québec, Michel Agnaieff, garde en poche une liste de 55 candidats prêts "demain matin" à briguer les suffrages pour le parti d'Ed Broadbent.

Des transfuges des autres formations politiques fédérales ont offert leurs services pour les prochaines élections. Il s'agit de libéraux partisans de l'ancien ministre Jean Chrétien qui ne blâment pas John Turner, et de conservateurs qui n'ont pas récolté la manne attendue après la prise de pouvoir par les troupes de Brian Mulroney en septembre 1984. Ce sont en général des organisateurs d'élections

Laval inaugure un centre de recherche en informatisation

♦ Deux ministres des Communications, celui d'Ottawa, Mme Flora MacDonald, et celui du Québec, M. Richard D. French, se rencontrent, aujourd'hui, à l'université Laval, en compagnie du recteur Jean-Guy Paquet pour procéder au lancement officiel du Centre francophone de recherche en informatisation des organisations.

par Jean-Claude RIVARD

Du même coup, l'événement doit poser la dernière étape d'une série de démarches entreprises depuis le Sommet économique de Québec, en 1983, pour doter la région de Québec de trois centres majeurs de recherche.

Le Centre de recherche en optique et laser et le Centre de recherche sur la biomasse sont déjà, tous deux, en opération dans divers locaux mis à leur disposition par l'université Laval.

Le recteur Jean-Guy Paquet a d'ailleurs convoqué la presse à l'événement qu'il doit coprésider avec Mme MacDonald et M. French, et il doit faire rapport des progrès réalisés par les deux centres de recherche déjà existants.

Du même coup, cette inauguration constituera en quelque sorte un couronnement de mandat pour M. Paquet, qui doit quitter son poste au début de mai, après dix ans de mandat. Durant les cinq dernières années, il a associé l'université à un grand nombre de partenaires socio-économiques et gouvernementaux, pour faire en sorte que l'avenir économique de la région repose sur autre chose que les bases fragiles du tourisme saisonnier et de l'emploi dans la fonction publique. Il a misé sur l'avenir scientifique et technologique, toujours convaincu qu'il y a de la place à Québec pour une petite "Silicone Valley".

Journées de réflexion d'Amnistie internationale

♦ A compter d'aujourd'hui et jusqu'à jeudi, chaque midi et chaque soir, le public est invité aux journées de réflexion du groupe Amnistie internationale de l'université Laval.

par Jean-Claude RIVARD

Conférences, soirées thématiques, projections de films seront en effet présentées au pavillon Charles De Koninck pour permettre de réfléchir sur les droits et libertés de la personne, en tant que responsabilité collective et engagement personnel. Ce midi, le coup d'envoi sera donné par la juriste Gisèle Côté-Harper et le constitutionnaliste Henri Brun qui vont parler de l'aspect juridique des droits et des libertés.

M. David Matas, de la Commission internationale des juristes, et la politologue Chantale Houdet traiteront du troublant dossier de la torture. D'ailleurs, des personnes originaires du Chili, du Cambodge, du Paraguay, du Bénin, d'Haiti et de l'Iran apporteront à ces journées de réflexion le témoignage de leur vécu personnel.

qui ont une passion pour la politique et qui ne sont pas généralement des "idéologues".

La conjoncture actuelle augure donc fort bien pour une percée "historique" des néo-démocrates au Québec, convient M. Agnaieff, qui n'est cependant pas prêt à parler de raz-de-marée. Ce qui compte, affirme-t-il, c'est que le Québec dise oui au NPD, comme les néo-démocrates ont dit oui au Québec le week-end dernier. Michel Agnaieff s'en contenterait.

"L'essentiel, c'est d'en faire élire. Il faut savoir si cela se fera en une ou deux fois. Est-ce que du premier coup, dans une seule élection, on réussira non seulement à faire une percée, mais à s'affirmer com-

me l'opposition solide au Québec, ou si on le fera en deux temps. C'est la question qui se pose", a expliqué le vice-président la semaine dernière dans une interview à la Presse Canadienne. "Il faut être réaliste", ajoute-t-il.

Nouveau style

Avec une candeur qu'on retrouve rarement en politique, Michel Agnaieff tranche avec les porte-parole habituels des partis. Avec affabilité et intelligence, il est en train d'imposer un nouveau style, fait de réalisme et de sobriété plutôt que de gargarisme typique du milieu. Ce qui lui vaut la bienveillance et le respect de ses interlocuteurs.

"Les gens tombent souvent sur une ligne téléphonique toujours occupée", admet M. Agnaieff, qui veut faire changer les choses. Méthodiquement. La permanence montréalaise, qui a eu à peine le temps de reprendre son souffle après les émotions du week-end dernier, travaille à un programme d'implantation des néo-démocrates au Québec, qui permettra au parti de rayonner dans toute la province.

Au plan organisationnel, un service téléphonique devrait pouvoir permettre de rejoindre l'organisation néo-démocrate dans les principales régions du Québec grâce à un service téléphonique.

Pour mieux assurer la diffusion du message néo-démocrate, son vice-président au Québec commencera bientôt à assurer une présence permanente du NPD dans les médias en prenant certains engagements ou en préparant le terrain pour la visite du chef Ed Broadbent au Québec.

Michel Agnaieff soupire d'aise. Les récents sondages indiquent une légère remontée des conservateurs et une baisse des libéraux. Pour le NPD fédéral, l'ennemi à abattre au Québec ce sont les libéraux. La perspective est réjouissante. Et Michel Agnaieff promet que dorénavant on entendra parler fréquemment de la formule néo-démocrate. ●

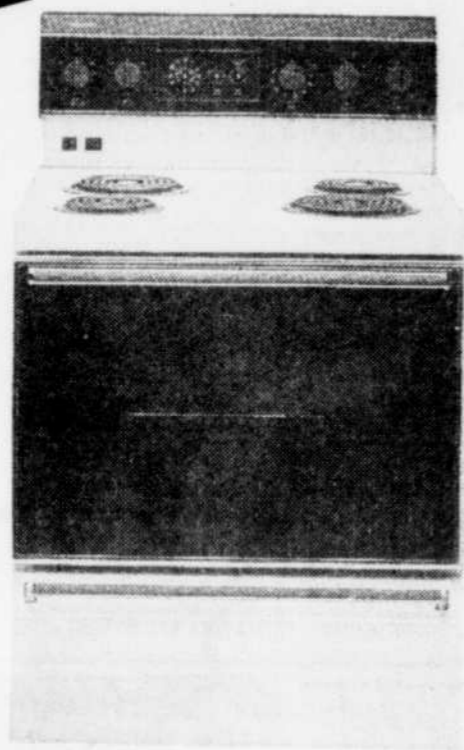


Michel Agnaieff

vente ACTION

'ACHETEZ MAINTENANT
effectuez le 1^{er} versement
le 1^{er} octobre 87
ou payez comptant sans intérêt
le 1^{er} septembre 87
sur toute la
marchandise

(un léger dépôt requis).



CUISINIÈRE
30 pouces, four à nettoyage facile et éléments de surface amovibles.

599⁹⁵\$

GARANTIE:

5 ans sur les éléments de surface et les éléments chauffants du four.
1 an sur les pièces et la main-d'oeuvre.



RÉFRIGÉRATEUR FRIGIDAIRE

- 16,7 pi cu., sans givre
- Garde-viande à température réglable
- Garde-beurre à température réglable
- Économiseur d'énergie
- Porte d'acier grave

GARANTIE: 1 an, pièces et main-d'oeuvre
5 ans, pièces et main-d'oeuvre sur moteur et compresseur.

839⁹⁵\$

CORRECTION

Dans notre annonce du 19 mars dernier, en page B-11, on aurait dû lire:

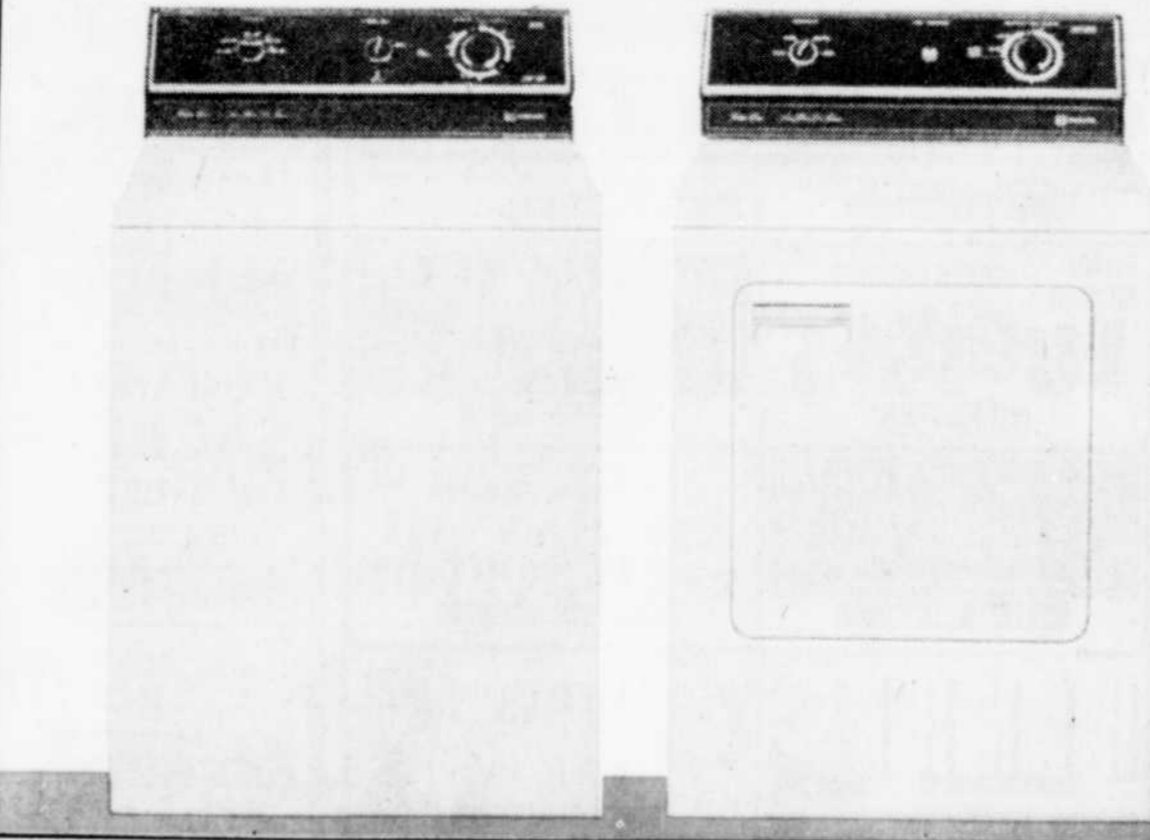
LAVEUSE/ SÈCHEUSE

899⁹⁵\$

l'ensemble

Nous nous excusons auprès de notre clientèle.

Frigidaire
c'est plus qu'un frigidaire



LAVEUSE/SÈCHEUSE

LAVEUSE:

2 vitesses, cycles de lavage normal, tissus infroissables, tricots et tissus délicats. Trois combinaisons de vitesses de lavage et essorage, cinq combinaisons de température d'eau de lavage et rinçage.

SÈCHEUSE:

Automatique, cycles de séchage tissus infroissables: minuté et automatique à quatre sélections de chaleur, filtre à charpie placé à l'avant.

GARANTIE: 10 ans sur la cuve de lavage Perma-Tub, 5 ans sur la transmission, 2 ans sur les pièces et 1 an sur les pièces la main-d'oeuvre.

899⁹⁵\$
l'ensemble

Cartes de crédit acceptées: Financement disponible sur place (Sujet à l'approbation du département du crédit)

Les photos sont utilisées pour fin d'illustration seulement. Les descriptions prévalent sur les illustrations en tout temps.

Gratuit

- Service de décoration intérieure au magasin et à domicile.
- Cours de cuisson sur four micro-ondes
- Mise de cote jusqu'au 1er janvier 1988
- Livraison partout en province

DécoMeuble

100, rue Chabot (près des Halles Fleur de Lys)
683-3471

430, rue St-Sacrement
681-4124

Carrefour Charlesbourg,
8500, boul. Henri-Bourassa
627-3073